

LE REGARD DU CHERCHEUR

L'ENTREPRENEURIAT : D'UNE PRATIQUE À UN ENSEIGNEMENT

PAR KARIM MESSEGHEM*

L'ENTREPRENEURIAT EST UNE DISCIPLINE JEUNE, née aux Etats-Unis à la suite d'un Peter Drucker ou d'un Howard Stevenson, professeur à Harvard, et qui s'enseigne en particulier au Babson College (Wellesley, Massachusetts). Historiquement, les chocs pétroliers avaient fait resurgir l'idée que *Small is Beautiful* – voir le livre d'Ernst Friedrich Schumacher (1973). Au-delà de la grande entreprise, il y a en effet d'autres possibilités de développement.

A la différence du manager, qui pilote la gestion de ressources qu'il doit utiliser de la façon la plus efficace, l'entrepreneur est celui qui construit le projet sans disposer nécessairement des ressources requises, cet enjeu-là intervenant après coup dans la construction du *business model*. Ce qui qualifie l'entrepreneur, c'est l'idée et, conjointement, l'opportunité d'affaires. Avoir une idée ne suffit pas, il faut ouvrir un marché et créer la chaîne de valeurs qui permet d'en capter la valeur propre. Parce qu'on peut avoir la bonne idée, l'orienter vers un marché solvable, et se retrouver avec des fournisseurs ou des partenaires qui, in fine, seront les seuls à capter la création de valeur ! L'entrepreneuriat consiste à protéger cette acquisition de valeur, et à apprendre du management pour construire l'organisation et ses procédures.

Une prise en compte de la psychologie de l'entrepreneur

De pratique qu'il était, l'entrepreneuriat est devenu un enseignement à mesure qu'ont été conçus des grilles de lecture, des modèles, des outils d'évaluation et de prise de décision. En France, dans les années 70, Michel Marchesnay, professeur d'université à Montpellier, et son équipe de re-

L'entrepreneuriat était une pratique, il est devenu un enseignement à mesure qu'ont été conçus des grilles de lecture et des outils d'évaluation et de prise de décision.

cherche sur la firme et l'industrie (Erfi) ont étudié la PME dans sa relation avec la grande entreprise. D'une approche centrée sur la PME, nous sommes passés à une approche de l'entrepreneuriat s'intéressant à l'organisation et à la psychologie de l'entrepreneur. Montpellier, qui détient le record de thèses sur ce sujet, a été l'une des premières universités à s'intéresser à la PME comme objet d'études, puis à l'entrepreneuriat.

Il est vrai que la région Languedoc-Roussillon, dès les années 80, avait choisi de favoriser et d'accompagner la création d'entreprise. Le revers de la médaille, outre le taux de mortalité, c'est que ces entreprises n'ont pas toujours grandi. D'où de nouvelles perspectives de recherche, à présent autour des logiques de croissance. L'entrepreneuriat ne peut se limiter à la création, il doit s'étendre aux entreprises existantes, en particulier les PME, qui, elles aussi, doivent avoir la ressource de saisir des opportunités de croissance, notamment à l'international.

Réceptif aux variations, aux changements, aux opportunités, l'entrepreneur doit accepter de croître – ici, entre en jeu une dimension psychologique –, et s'y disposer par l'émergence d'une nouvelle activité, par des logiques de coopération : partenariat, réseau, alliances. Le fait de partager un même territoire est facilitateur. Des PME de la métallurgie l'ont démontré, par exemple celles de la région de Béziers, qui, face aux diffi-

cultés de grands donneurs d'ordres, et appuyées par les acteurs publics, se sont rapprochées pour bâtir une RH partagée au sein d'un système productif localisé (SPL).

Certes, la France n'affiche pas l'activité entrepreneuriale la plus élevée, mais, d'après l'étude internationale « Global Entrepreneurship Monitor », elle fait jeu égal avec la Finlande et bat le Japon. En 2010, son taux était de 5,8 %, contre 6,4 % pour le Royaume-Uni, 7,6 % pour les Etats-Unis et 14 % pour la Chine.

Une évolution positive du cadre juridique

L'entrepreneuriat induit une prise de risque. Le risque d'échec est-il moins toléré en France qu'ailleurs ? Culturellement, le risque y est perçu comme une contrainte – les jeunes placent la fonction publique parmi leurs secteurs de préférence. On a un monde de l'éducation où, à 18 ans, les choix sont faits. Toutefois, les lignes bougent, depuis l'évolution du cadre juridique, avec les lois Dutreil et l'autoentrepreneuriat. L'étudiant, le chômeur, le retraité ou le fonctionnaire peuvent tenter l'aventure de l'entrepreneuriat, réussir ou échouer sans trop de frais, apprendre de leurs erreurs. C'est une nouveauté ! Due au fait que les pôles de l'entrepreneuriat étudiant permettent dorénavant de diffuser la culture de l'entrepreneuriat auprès de tous. Dans le cadre de sa formation, tout étudiant doit être sensibilisé et associé à des projets entrepreneuriaux. Le changement culturel prend du temps. Au moins est-il engagé. Et l'on voit mal ce qui justifierait un retour en arrière.

* Professeur d'université (Montpellier I), auteur de *Cas de stratégie de PME et d'entrepreneuriat* (avec Michel Marchesnay, EMS) et de *L'Entrepreneuriat* (avec Sylvie Sammut, EMS).